

## Anthropologie clinique et langage animal

*Clinical anthropology and animal language*

Jean-Michel Le Bot, Clément de Guibert, Laurence Beaud et Patrice Gaborieau

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/9583>

DOI : 10.4000/etudesrurales.9583

ISSN : 1777-537X

### Éditeur

Éditions de l'EHESS

### Édition imprimée

Date de publication : 5 juillet 2012

Pagination : 75-90

### Référence électronique

Jean-Michel Le Bot, Clément de Guibert, Laurence Beaud et Patrice Gaborieau, « Anthropologie clinique et langage animal », *Études rurales* [En ligne], 189 | 2012, mis en ligne le 03 juillet 2014, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/9583> ; DOI : 10.4000/etudesrurales.9583

---

# ANTHROPOLOGIE CLINIQUE ET LANGAGE ANIMAL

Jean-Michel Le Bot, Clément de Guibert,  
Laurence Beaud et Patrice Gaborieau

LE PROJET SCHIENA s'intéresse aux relations et à la communication entre les espèces et, plus particulièrement, à la possibilité d'une communication entre les humains et les autres espèces animales. Cette question suppose, selon nous, que l'on identifie les différentes capacités mentales sur la base desquelles peut s'établir cette communication. Nous faisons en effet l'hypothèse que les capacités mentales des différentes espèces définissent les « mondes » dans lesquels vivent les spécimens de chacune de ces espèces, ainsi que l'indiquaient déjà les travaux de Jacob von Uexküll [1965]<sup>1</sup>.

Faute de place, il ne nous sera pas possible d'aborder ici toutes les capacités concernées. C'est pourquoi nous privilégierons la question du langage et de la pensée [Laplane 2000 et 2001]. Parvenir à déchiffrer le langage et la pensée des autres espèces animales serait sans doute le meilleur moyen de préciser les conditions de possibilité d'une communication avec elles, sans tomber dans le piège de l'anthropomorphisme. Faute d'y être véritablement parvenu à ce jour, l'homme a parfois le sentiment de se trouver face à ses compagnons animaux

tel un égyptologue face aux hiéroglyphes avant la découverte de Champollion, ou tel un archéologue d'aujourd'hui face aux documents en linéaire A, la difficulté étant encore accrue par la diversité et la multiplicité des espèces.

Indépendamment même de cela, la question du langage reste une question clé dans le débat sur la continuité et la discontinuité entre l'animal et l'homme [Hauser, Chomsky et Fitch 2002 ; Premack 2007 ; Penn, Holyoak et Povinelli 2008]. Cette question est d'ailleurs moins celle de l'existence ou non d'un langage animal ou d'une pensée animale – tout dépend après tout de la définition que l'on donne du langage et de la pensée – qu'elle n'est celle des caractéristiques ou propriétés de ce langage, comparées aux caractéristiques ou propriétés des langues humaines dites « naturelles ».

Tel sera donc notre propos : tenter de mieux caractériser les propriétés de l'un et l'autre langage. Nous partirons pour cela d'une étude récente sur l'acquisition du vocabulaire par une chienne de la race « Border Collie » [Pillely et Reid 2011], dont nous comparerons les conclusions avec celles d'autres études sur

---

1. Les partisans de la cognition distribuée pourront reprocher à cette conception d'insister trop sur les capacités mentales et de ne s'intéresser ainsi qu'à ce qui se passe « dans la tête » des organismes sans prendre en compte le fait que ces capacités mentales sont inséparables d'un corps, lui-même situé dans un environnement riche en « affordances » [Gibson 1979 ; Barrett 2008]. À titre indicatif, notre réponse sera qu'un élément de l'environnement ne constitue une « affordance » que pour un organisme capable de le saisir comme telle. Ce qui fait « affordance » pour l'un ne le fera pas nécessairement pour l'autre [Osiurak, Jarry et Le Gall 2010].

le langage animal mais, aussi et surtout, avec celles que l'on peut tirer de l'étude des aphasies chez l'homme.

John Pilley et Alliston Reid [2011] ont réalisé quatre expériences avec cette chienne, appelée Chaser, pour montrer :

- sa capacité à apprendre des « noms propres » ;
- sa capacité à distinguer les « noms propres » des objets, d'une part, et les termes de commandement (verbes), d'autre part ;
- sa capacité à apprendre des « noms communs »<sup>2</sup> ;
- sa capacité à apprendre des noms d'objets « par exclusion ».

### **Une capacité à apprendre des « noms propres »**

La première expérience a révélé que Chaser était capable d'apprendre et de mémoriser le « nom » de 1 022 objets, sans que cette limite soit un seuil absolu. Elle correspond seulement à la décision d'arrêter l'expérience au bout de 32 mois, et il est probable que, si on l'avait poursuivie, Chaser se serait montrée capable d'apprendre encore plus de noms.

Cette première expérience prouve, selon les auteurs, que Chaser possède « plusieurs des capacités nécessaires à l'apprentissage d'une langue humaine : la capacité à distinguer phonétiquement de nombreux noms, la capacité à distinguer visuellement plusieurs objets, un vocabulaire assez important et une mémoire suffisante » [Pilley et Reid 2011 : 6]. Cela mérite d'être discuté en revenant à l'expérience elle-même. Les auteurs insistent particulièrement sur le fait que chacun des objets retenus était unique et n'avait qu'une seule dénomination, composée de un ou deux

« mots ». Pour éviter toute erreur de dénomination de la part des expérimentateurs au cours des différentes phases d'apprentissage et de test, le nom de l'objet avait été inscrit sur l'objet avec un feutre indélébile. Autrement dit, les auteurs avaient pris toutes les précautions pour que la relation entre l'ensemble des objets et l'ensemble de leurs désignations (l'ensemble de leurs « noms propres ») soit parfaitement bijective, et ce tout au long des trois années qu'a duré l'expérience : un objet n'a jamais eu qu'un seul « nom » ; inversement, un « nom » ne s'est jamais appliqué qu'à un seul objet.

L'expérience crée ainsi un système d'étiquetage parfait, avec des associations invariables « nom-objet ». Elle crée donc une nomenclature, c'est-à-dire « une liste de termes correspondant à autant de choses » [Saussure 1972 : 97]<sup>3</sup>. Or, la caractéristique des langues humaines est justement que la relation entre l'ensemble des choses désignées et l'ensemble des mots qui les désignent n'est jamais bijective. Contrairement à ce qui se passe dans l'expérience de John Pilley et Alliston Reid [2011], dans les langues humaines, chaque

---

2. Les expressions « noms propres » (*proper nouns*) et « noms communs » (*common nouns*) sont celles des auteurs, qui parlent indifféremment de « noms » (*nouns* mais aussi *names*) ou de « mots » (*words*), parfois aussi de « symboles » (*symbols*), à propos du « vocabulaire » (*vocabulary*) acquis par Chaser tout au long des expériences.

3. Il faut bien dire, du coup, qu'elle ne dépasse pas « la conception superficielle du grand public [qui] ne voit dans la langue qu'une nomenclature » [Saussure 1972 : 34].

élément de l'ensemble des objets (y compris les objets abstraits, tels que les anges ou les esprits) peut avoir plusieurs correspondants dans l'ensemble des mots (synonymie), tout comme chaque élément de l'ensemble des mots peut avoir plusieurs correspondants dans l'ensemble des objets (polysémie). Les mots, dans les langues humaines, se caractérisent par leur impropriété : il n'y a pas de relation univoque entre le mot et la chose désignée.

Cette première expérience montre la capacité de discernement perceptif, tant auditif que visuel, de Chaser. Elle montre aussi sa capacité à acquérir et à mémoriser un « vocabulaire » important, sous la forme d'un stock d'items. Mais l'insistance des auteurs à établir une relation parfaitement bijective entre l'ensemble des objets et l'ensemble des « noms » souligne également une différence très nette entre le fonctionnement de Chaser et celui d'un humain dès son plus jeune âge.

En effet, dès que l'enfant accède au langage, il maîtrise l'impropriété du mot, qui permet la polysémie et la synonymie. Mieux : l'enfant accède au langage par la polysémie et la synonymie. Ce que prouvent les « fautes » qu'il commet régulièrement, à commencer par la généralisation abusive soulignée par tous les observateurs, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle au moins : l'enfant appelle tous les hommes « papa » ; il appelle « fafer » aussi bien le chemin de fer que le bateau à vapeur ou la cafetière, et appelle « zizi » aussi bien la clysopompe que tous les objets longs, creux et minces comme elle [Taine 1870, cité par Quentel 1993]. Bref, l'enfant qui commet une généralisation dite abusive emploie un seul mot pour désigner plusieurs réalités que

l'adulte désigne, lui, par des mots différents. Mais cela ne signifie en aucun cas que le vocabulaire de l'adulte soit devenu monosémique et que la relation entre l'ensemble des mots et l'ensemble des réalités qu'ils désignent soit devenue bijective. La polysémie demeure, chez l'adulte comme chez l'enfant, ce dont témoigne, en français, les multiples sens de mots comme « bleu », « table » ou « disque ». Le neurologue Dominique Laplane, qui donne en exemple quelques-uns des sens possibles de ces deux derniers mots, insiste sur le fait que la polysémie est vraiment « l'âme » du langage [2000]. La polysémie lui donne sa souplesse, de la même façon que le jeu donne sa souplesse à la mécanique :

Des pièces trop étroitement ajustées ne peuvent se mouvoir les unes par rapport aux autres [*ibid.* : 119]<sup>4</sup>.

Et il ajoute :

L'idée même d'un langage par lui-même dépourvu d'imprécision est absurde. Il faudrait un vocabulaire composé de quasi-noms propres, une nomenclature des tables selon leur taille, leur destination, leur matière, avec la certitude que cette nomenclature ne sera jamais complète [*ibid.* : 120].

C'est pourtant ce qu'ont réalisé John Pilley et Alliston Reid [2011] avec Chaser dans cette première expérience : une nomenclature tellement précise que chaque nom ne désigne qu'un seul objet et que chaque objet

4. Dominique Laplane emprunte l'exemple du mot « disque » à Maurice Pergnier [1976].

n'est désigné que par un seul nom. Un tel langage est très peu économe et demanderait une infinité de « noms » pour désigner une infinité de réalités. La polysémie permet au contraire aux langues humaines de désigner une infinité de réalités avec un nombre, certes important mais malgré tout fini, d'éléments lexicaux. Cette capacité des langues humaines à produire une infinité de sens à partir d'un nombre fini d'éléments est bien connue des linguistes, au moins depuis Michel Bréal, auquel on doit le terme « polysémie » [1897, cité par Pernier 1976].

Cette capacité est identifiée comme l'une des spécificités humaines par plusieurs auteurs, qui parlent à ce propos de « récursivité » [Hauser, Chomsky et Fitch 2002 : 1 571 ; Premack 2004]. Elle témoigne du caractère abstrait de l'élément lexical. Ainsi le mot « pain » ne renvoie pas seulement à tel objet « pain » ayant des caractéristiques perceptives précises. Il peut désigner aussi bien le « pain de sucre », le « pain de polystyrène », le « pain sur la planche » que le « pain dans la tronche ». L'enfant, avec ses généralisations dites abusives, exploite cette abstraction lorsqu'il demande qu'on lui enlève « la peau de la sucette » sur le modèle de « la peau de la banane » [Quentel 1993]. Il faut aller du côté de certains enfants déficitaires pour retrouver un fonctionnement de type « nomenclature », tel celui que les auteurs ont mis en évidence chez Chaser.

Dans son *Rapport sur Victor de l'Aveyron*, le médecin Jean Itard se plaignait déjà de ne pas être parvenu à enseigner à Victor autre chose qu'une telle nomenclature [1806 : § XXVI]. Dans le cas présent, on pourrait objecter que le fonctionnement de type

« nomenclature » serait plus lié au choix des auteurs et à leur conception du langage qu'au fonctionnement de Chaser elle-même. On peut toutefois en douter car les tentatives d'apprentissage du langage destinées aux grands singes n'ont pas été plus concluantes : ces animaux sont certes capables de symbolisation, c'est-à-dire d'associer un mot (ou un lexigramme) à un sens (qui ne se limite pas aux objets utilisés dans la présente expérience), mais on reste justement dans des « connexions associatives » [Lestel 1995 : 55]. Plusieurs décennies d'entraînement intensif n'ont pas permis de faire acquérir à ces grands singes l'abstraction grammaticale que suppose entre autres la polysémie [Penn, Holyoak et Povinelli 2008].

### **Une capacité à distinguer et associer des « noms » d'objets et des « verbes »**

La deuxième expérience a consisté à tester la capacité de Chaser à comprendre, sans apprentissage ni entraînement préalable, des associations entre trois verbes de commandement appris antérieurement – « *take* », « *paw* » et « *nose* », respectivement « prends », « touche » (avec la patte) et « flaire » – et trois objets utilisés dans l'expérience 1. Ces trois verbes et ces trois objets ont été combinés au hasard pour donner une série de 14 commandements (une même combinaison, parmi les neuf possibles, pouvait donc revenir plusieurs fois). Chaser ne s'est jamais trompée. Elle a toujours exécuté sans erreur l'ordre qui lui était donné. Les auteurs en concluent qu'elle est capable de comprendre qu'un nom renvoie à un objet, indépendamment de l'action qui lui est demandée par rapport à cet objet. Ils réfutent ainsi l'hypothèse d'un item sonore

compris seulement comme un commandement, hypothèse émise par d'autres chercheurs dans une expérience antérieure [Kaminsky, Call et Fischer 2004]. Ils en concluent également qu'elle est capable, « *comme le fait un enfant*, de comprendre la combinaison nouvelle d'une phrase de deux mots » [Pilley et Reid 2011 : 7 ; c'est nous qui soulignons].

Comme dans l'expérience précédente, il nous semble qu'il y a là une surinterprétation des résultats de la part des auteurs. Certes, l'expérience est convaincante quant à la capacité de Chaser à discriminer des items, dont certains désignent des actions et d'autres des objets. Elle est convaincante aussi quant à sa capacité à comprendre ce qui lui est demandé par la combinaison de ces items. Mais peut-on pour autant en déduire que Chaser se comporte ici « *comme le fait un enfant* », qu'il s'agit pour elle de « phrases » et de « mots », et qu'elle est capable de comprendre qu'une séquence comme « *take lamb* » est composée de deux morphèmes différents et indépendants ? Rien n'est moins sûr.

En effet, l'aphasique de Broca, qui a perdu la maîtrise des unités de mots et, du même coup, les relations syntaxiques entre ces unités, n'en reste pas moins capable de juxtaposer des items, qu'il différencie entre eux. Ainsi, dans une épreuve de désignation portant sur trois images (un garçon qui noue ses lacets ; un garçon qui enfle sa veste ; et une fille qui se peigne), un aphasique de Broca est capable de produire des énoncés, certes « agrammatiques », mais dans lesquels des items continuent d'être juxtaposés et différenciés : « le garçon fait le lacet » se distingue de « le garçon fait la veste » et de « la fille fait

les cheveux » [Guyard 1987 : 196 ; Sabouraud 1995 : 209].

C'est que le mot, d'un point de vue linguistique et en tant qu'unité, n'est pas seulement un item sonore comme ceux que les expérimentateurs ont appris à Chaser. Il est un cadre abstrait de variation. Une phrase comme « prends la balle » est un syntagme analysable en deux mots : « prends » et « la balle ». Chacun de ces deux mots est lui-même un cadre de variation : « prends » (deuxième personne du singulier de l'impératif) n'est pas « prenez » (deuxième personne du pluriel de l'impératif) ni « tu prends » (deuxième personne du singulier de l'indicatif) ni « qu'il prenne » (troisième personne du singulier du subjonctif). Dans l'opposition « prends/tu prends », l'absence du pronom « tu » est en soi significative : c'est elle qui indique l'impératif, par opposition à l'indicatif. De même, « la balle » n'est pas « une balle » ou « des balles ». Enfin, « balle » n'est ni « ballon » ni « ballonnement », qui peuvent être produits par dérivation.

L'enfant maîtrise ce cadre de variation, comme le montre un type de « faute » différent des généralisations abusives : les généralisations analogiques, qu'il commet tout aussi inévitablement dès qu'il commence à parler. Ayant par exemple repéré de lui-même le rapport de « présent » à « passé » qui existe entre « il est » et « il était », et le rapport de « singulier » à « pluriel » qui existe entre « il est » et « ils sont », il pourra dire « ils s'ont » au lieu de « ils étaient »<sup>5</sup>. De même, l'enfant

5. Observation personnelle de Jean-Michel Le Bot.

produira régulièrement (en français) « *prendu* » sur le modèle de « *vendre/vendu* » ou « *j'ai li* » (au lieu de « *j'ai lu* ») sur le modèle de « *dire/j'ai dit* » [Quentel 1993 : 86]. Il n'est nul besoin de lui apprendre le raisonnement qui préside à ces « fautes » : il les produit tout à fait spontanément en appliquant la logique grammaticale qu'il a repérée. L'adulte, qui n'a pas eu besoin de lui apprendre cette logique, vient plutôt lui expliquer qu'« on ne dit pas ainsi », soulignant par là que la logique interne à la langue est souvent prise en défaut du fait des exceptions découlant de son histoire.

L'aphasique de Broca, en revanche, a perdu la maîtrise de ce cadre de variation. Il tend de ce fait à réduire son dire à quelques items porteurs de sens. Mais il reste capable de combiner ces items, comme le fait Chaser et comme le font les chimpanzés. Cette capacité que l'aphasique de Broca a conservée à combiner des items alors qu'il a perdu la maîtrise des rapports grammaticaux entre les mots est soulignée par Dominique Laplane, qui en conclut que le langage n'est pas le tout de la pensée : la détérioration du langage chez l'aphasique ne supprime pas chez lui toute forme de pensée [2000 et 2001]. Mais la conséquence de cette observation est aussi qu'on ne peut pas déduire de l'observation d'une forme de pensée ou d'intelligence animale qu'elle est identique au langage humain : Chaser combine bien des items, mais elle le fait à la manière d'un aphasique et non d'un enfant normal. Sur ce point, Jean Itard [1806] était parvenu, avec Victor de l'Aveyron, au même résultat que nos auteurs avec Chaser. Bref, si les items sonores utilisés sont bien des « mots » ou des « morphèmes » pour les auteurs, l'expérience ne prouve absolument

pas qu'ils le soient aussi pour Chaser. Il n'est d'ailleurs pas nécessaire qu'ils le soient pour rendre compte des résultats de cette deuxième expérience. Il suffit pour cela de constater que Chaser est capable de distinguer entre eux des indices perceptifs sonores, qu'elle est capable de les associer à des objets ou à des actions, et qu'elle est capable de les combiner entre eux.

### **Une capacité à distinguer les « noms propres » des « noms communs »**

La troisième expérience visait à déterminer si Chaser était capable de distinguer entre un « nom propre » (tel que défini dans la première expérience : « un seul nom-un seul objet ») et un « nom commun » (renvoyant à plusieurs objets présentant des caractéristiques communes). Il s'agissait d'apprendre à Chaser à associer trois nouveaux noms à des objets appartenant à trois ensembles ou sous-ensembles : associer le mot « *toy* » (jouet) à l'ensemble des objets avec lesquels elle était autorisée à jouer (les 1 022 objets dont elle connaissait par ailleurs le « nom propre ») ; le mot « *ball* » (balle) au sous-ensemble de ces objets qui ressemblaient à des balles ; le mot « *frisbee* » au sous-ensemble de ces objets qui ressemblaient à des disques. Du point de vue des examinateurs, les choses se présentaient ainsi : tous les « *ball* » (116 objets) et tous les « *frisbee* » (26 objets) étaient aussi des « *toy* », mais tous les « *toy* » n'étaient pas nécessairement des « *ball* » ni des « *frisbee* »<sup>6</sup>.

6. L'absence de pluriel a ici son importance : les auteurs n'ont pas testé la capacité de Chaser à discerner le singulier du pluriel (*toy/toys*).

Passée la période d'apprentissage, les tests ont consisté à demander à Chaser de prendre un par un 8 objets de chaque catégorie parmi un ensemble de 16 objets : ainsi, pour le test portant sur la catégorie « *toy* », Chaser devait prendre un *toy* parmi 16 objets (8 *toy* et 8 *non-toy*), puis un *toy* parmi les 15 objets restants (7 *toy* et 8 *non-toy*), puis un *toy* parmi les 14 objets restants (6 *toy* et 8 *non-toy*), etc. Chaser se révèle capable de choisir les objets appartenant à la catégorie demandée en les distinguant des autres. Les auteurs en concluent que Chaser est capable d'attacher « une seule étiquette à plusieurs objets », montrant ainsi que les « mots », pour elle, « peuvent représenter des catégories » [Pilley et Reid 2011 : 9].

Pourtant, une fois encore, nous nous demanderons si les auteurs ne surinterprètent pas leurs résultats. Ne faut-il pas s'interroger de façon un peu plus approfondie sur ce qu'est une catégorie ? Revenons pour cela à l'expérience. Les auteurs veulent tester la maîtrise qu'a Chaser de ce qu'ils appellent des « noms communs » (*common nouns*). Ils définissent le « nom commun » comme « un symbole qui fait référence à une catégorie d'objets » par opposition au « nom propre » (*proper noun*), testé dans la première expérience, « qui fait référence à un objet particulier ».

Pour un linguiste, ces définitions présentent une ambiguïté. Dans les langues humaines, en effet, les noms communs ne constituent pas un ensemble particulier de mots qui auraient comme caractéristique de désigner un objet quelconque au sein d'un ensemble d'objets présentant une propriété perceptive commune

ou un usage commun, les noms propres, eux, faisant référence à un objet et un seul. C'est d'ailleurs l'occasion de noter que la définition du nom propre et du nom commun que donnent les auteurs est différente de la définition traditionnelle des grammaires. Le Grevisse, par exemple, indique que le nom commun est pourvu d'une signification et d'une définition en fonction desquelles il est utilisé, alors que le nom propre n'a ni définition ni signification véritable mais se rattache « par une convention particulière » à ce qu'il désigne : personnes, lieux, époques. La bibliographie linguistique sur cette question est abondante ; ce n'est pas le lieu ici de la traiter.

Ce qui importe surtout, c'est de remarquer que la relation entre l'ensemble des noms propres et l'ensemble des réalités qu'ils désignent (personnes, lieux, époques) n'est pas plus bijective que la relation entre l'ensemble des noms communs et l'ensemble des réalités qu'ils désignent [Urien 2009 : 203]. Même les noms de personnes ne sont pas absolument uniques et associés à une personne et une seule. Ils répondent, eux aussi, à un principe d'économie qui fait qu'il n'y a pas autant de noms de personnes qu'il y a de personnes (il y a plusieurs Jean-Michel, plusieurs Le Bot et, même, plusieurs Jean-Michel Le Bot). Les noms propres ne réalisent donc pas l'association parfaite, de type « nomenclature », entre un item et une chose, qu'ont fabriquée les expérimentateurs pour tester l'acquisition du vocabulaire par Chaser. Le caractère non bijectif du mot dans les langues humaines se retrouve du côté des noms propres aussi bien que du côté des noms communs.



Quant à la catégorisation, elle renvoie moins au fait qu'un seul mot peut désigner plusieurs objets ayant au moins une caractéristique commune qu'au phénomène de variation des identités sémiologiques au sein d'une unité, elle-même sémiologique, ce que l'aphasie de Broca vient perturber. En sémiologie, la catégorisation se traduit par la variation paradigmatique : flexion (dans la conjugaison et la déclinaison notamment) ou dérivation. Relèvent ainsi de la catégorisation les rapports grammaticaux d'identité partielle qui existent par exemple en français entre « je chante/tu chantes/il chante/nous chantons/vous chantez/ils chantent », entre « ils/les/en/leur/eux » ou encore entre « chant/chanter/chanteur/enchanter/chantonner »<sup>7</sup>. Ce phénomène de catégorisation est exploité par les locuteurs dans la constitution de champs sémantiques formés de rapports d'inclusion et d'exclusion, qui peuvent se parcourir indifféremment du plus particulier au plus général, et du plus général au plus particulier (« carotte » est inclus dans « légumes », qui est inclus dans « végétaux » ; « végétaux » inclut « légumes », qui inclut « carotte »).

Cela étant posé, que fait Chaser exactement en matière de catégorisation ? Elle connaît déjà, pour les avoir appris, les « noms propres » de la plupart des objets utilisés dans cette troisième expérience. Elle apprend maintenant, à l'instigation des expérimentateurs, les « noms communs » que ceux-ci leur ont attribué. Mais le cas de « ball » est en réalité très proche de ce qui se passe dans la première expérience : Chaser est entraînée à associer cet item avec des objets qui ont certaines caractéristiques perceptives communes

(ils sont tous ronds et élastiques). Certes, l'item n'est plus associé à l'objet comme un corps pouvant être manipulé de façon indépendante. Mais il reste associé de façon unique à une caractéristique perceptive des objets. Le cas de « frisbee » est analogue : Chaser est entraînée à associer cet item avec des objets en forme de disque. Dans le cas de « toy », Chaser est entraînée à comprendre que cet item peut être associé à n'importe lequel des objets qu'elle connaît déjà, à chacun desquels est déjà associé un « nom propre » et avec lesquels elle est autorisée à jouer. Mais cet item n'est pas associé avec d'autres objets nouvellement introduits par les examinateurs dans l'expérience, objets qui jusque-là étaient visibles dans son environnement mais étaient hors de sa portée et avec lesquels elle n'avait jamais eu aucune relation particulière (il ne lui était pas explicitement interdit de jouer avec eux, mais elle n'avait de toute façon pas l'occasion de le faire). Ainsi que le disent les auteurs :

Chaser a appris qu'elle pouvait jouer avec les jouets, mais elle ne pouvait pas jouer avec les non-jouets [Pilly et Reid 2011 : 7].

7. Le premier exemple est bien sûr un exemple de conjugaison (catégorisation ou paradigme flexionnel), le troisième, un exemple de dérivation. Le deuxième exemple est une survivance de déclinaison en français, assez proche dans son fonctionnement de celle de l'anaphorique latin *is, ea, id* : « ils sont là » (sujet : nominatif), « je les vois » (complément d'objet direct : accusatif), « j'en vois un groupe = je vois un groupe d'eux » (complément du nom : génitif), « je leur donnerai ceci = je donnerai ceci à eux » (complément d'attribution : datif), « j'ai confiance en eux » (complément de lieu : ablatif héritant de la valeur du locatif).

« Toy » introduit donc une association non pas entre un item et des caractéristiques physiques d'objets, mais entre un item et le fait de pouvoir jouer avec certains objets. Dans les trois cas, Chaser donne bien l'impression, comme le soulignent les auteurs, d'avoir « attaché une étiquette à plusieurs objets », mais c'est parce que ces objets présentent une propriété perceptive commune : une forme ronde et élastique pour les « ball » ; une forme de disque pour les « frisbee » ; et le fait de « pouvoir jouer » pour les « toy ». On reste ainsi dans une association étroite entre un item sonore et un percept (ce qui est perçu), la principale différence entre cette troisième expérience et la première étant que le percept est maintenant commun à plusieurs objets. Ce résultat oblige à tenir compte de la complexité de la capacité de perception ou « gnose » [Charnallet et Carbonel 2000].

Dans le domaine de la perception visuelle, en effet, la neuropsychologie clinique humaine a été amenée à distinguer différentes agnosies, dont l'agnosie aperceptive et la simultagnosie [Cambier 1995]. Dans le premier cas, les patients perçoivent bien les qualités de l'objet (dimension, texture, couleur), mais ils ne les reconnaissent plus, faute d'en percevoir la forme autrement que de façon fragmentaire. Ils se trouvent ainsi dans « l'impossibilité d'apparier deux objets de forme identique ou d'associer un objet à l'image correspondante » [*ibid.* : 185]. Dans le second cas, les patients en perçoivent bien la forme mais ont du mal à voir en même temps plusieurs objets et, donc, à localiser un objet par rapport aux autres<sup>8</sup>. Ces quelques observations suffisent à

indiquer que la perception combine, dans la reconnaissance des objets, l'identification des qualités et la délimitation des unités, permettant ainsi de les apparier à la fois sur la base de leurs qualités et sur la base de leur forme.

C'est ce caractère complexe de la perception que les auteurs ont sollicité chez Chaser dans cette troisième expérience, lui apprenant à associer non pas un item sonore et un objet unique, mais un item sonore et une qualité commune à plusieurs objets. Le principe de parcimonie nous semble devoir s'appliquer ici tout autant que dans les deux premières expériences : il n'est pas davantage nécessaire de faire intervenir une capacité sémiologique et des catégories verbales<sup>9</sup>. On remarque d'ailleurs que les examinateurs ont testé le discernement de Chaser catégorie par catégorie (des « toy » parmi des « non-toy », des « ball » parmi des « non-ball », des « frisbee » parmi des « non-frisbee »). Quel aurait été le choix de Chaser si on lui avait demandé de

8. La distinction entre ces deux agnosies correspond classiquement, dans la littérature, à la distinction entre les deux « voies » de la perception visuelle : la voie occipito-temporale (ou ventrale) et la voie occipito-pariétale (ou dorsale). La première est souvent dénommée « voie du quoi » (permettant la reconnaissance des objets) et la seconde « voie du où » (permettant leur localisation) [Charnallet et Carbonel 2000].

9. Il faudrait, en revanche, s'intéresser à la distinction chez l'animal entre la gnose auditive et la gnose visuelle, attestée chez l'homme par des pathologies distinctes. Il faudrait également s'intéresser à la distinction entre « perception » et « association », attestée chez l'homme par la différence entre l'agnosie aperceptive et l'agnosie associative [Cambier 1995 ; Eustache 1995 ; Béland *et al.* 2000].

prendre un « *toy* » puis un « *ball* » parmi des objets qui sont par définition à la fois « *toy* » et « *ball* » ? Ou un « *toy* », puis un objet de la catégorie « *frisbee* » mais désigné par son « nom propre », puis n'importe quel « *frisbee* » ?

Cette question rejoint une observation de David Premack [2007], qui fait remarquer que si l'on a pu prouver que le chimpanzé était capable de trier des objets par « catégories » (plaçant par exemple la pomme et le raisin dans une boîte, le pain et le biscuit dans une autre), il n'a jamais été prouvé qu'il était capable de maîtriser la relation non réversible entre l'objet et sa catégorie (reconnaître par exemple que si « pomme » est inclus dans « fruit », « fruit » n'est pas inclus dans « pomme »). De leur côté, Hubert Guyard et Jean-Claude Quentel ont montré que deux jeunes filles, pensionnaires d'un IME en raison de leur retard mental (l'une avec un QI inférieur à 40, l'autre avec un QI inférieur à 25), qui n'avaient pas accédé à la capacité de langage, restaient capables de constituer des « champs idéatoires », tels que ceux des fruits, des animaux et des couverts. Elles pouvaient faire des confusions entre les items désignant les objets à l'intérieur de ces champs, mais pas entre les champs eux-mêmes [Guyard et Quentel 1984 ; Quentel 1993]. Ces observations vont, elles aussi, dans le sens d'une discontinuité entre les performances de Chaser et celles de l'enfant normal, en même temps qu'elles confortent l'idée qu'une certaine « catégorisation par appariement » est possible au niveau perceptif, en l'absence de catégories grammaticales.

### Une capacité à apprendre « par exclusion »

Enfin, la quatrième expérience visait à déterminer si Chaser était capable de raisonner et d'apprendre des mots « par exclusion », c'est-à-dire « inférer le référent d'un nouveau mot en excluant logiquement les autres alternatives » [Pilley et Reid 2011 : 9], puis de se souvenir de l'association entre le nouveau mot et le nouvel objet. Le matériel utilisé était le même que celui de l'expérience 1, auquel on avait ajouté 64 nouveaux objets dont Chaser n'avait pas appris le nom au préalable.

Les expérimentateurs ont commencé par éliminer l'hypothèse d'une préférence de Chaser pour la nouveauté en lui demandant à huit reprises de rapporter un par un 8 objets dont elle avait appris le nom, et parmi lesquels on avait introduit 2 objets nouveaux et inconnus. Chaser a réussi ce test sans aucune erreur, ignorant à chaque fois les deux objets inconnus et qui ne lui étaient pas demandés. Sa préférence pour la nouveauté s'est donc avérée nulle.

L'expérience de raisonnement par exclusion proprement dite a consisté à placer dans une pièce adjacente 7 objets dont Chaser connaissait déjà le nom et 1 objet nouveau dont elle ne connaissait pas le nom. Cette expérience a été répétée à huit reprises, à raison d'une passation par jour pendant une période de huit jours. À chaque passation les expérimentateurs demandaient d'abord à Chaser de rapporter 2 objets connus d'elle parmi les 7 objets retenus, puis prononçaient le nom, nouveau pour elle, de l'objet également nouveau. Quand Chaser revenait avec le bon objet nouveau, les expérimentateurs

l'accueillaient avec un « *good dog* ». Lors de la première passation, Chaser ne revint toutefois pas immédiatement avec le nouvel objet. D'un bref coup d'œil on put voir qu'elle se tenait parmi les objets sans rien faire. Il lui fallut des encouragements répétés (les auteurs ne précisent pas lesquels) pour qu'elle finisse par se saisir du nouvel objet et le rapporter. Il en fut de même lors de la deuxième passation, pour laquelle les auteurs parlent, sans plus de précision, d'encouragements « spéciaux ». En revanche, lors des six dernières passations, Chaser revint d'elle-même avec le nouvel objet. Les auteurs en concluent que Chaser a à chaque fois passé le test avec succès, démontrant par là sa capacité au raisonnement par exclusion.

Les auteurs ont également testé sa capacité à mémoriser le nouveau nom tout de suite après le test de raisonnement par exclusion, puis 10 minutes après, puis 24 heures plus tard. Si le taux de réussite s'est avéré bon dans l'immédiat et encore correct au bout de 10 minutes, il s'est en revanche avéré très faible au bout de 24 heures : ainsi, en l'absence d'un travail particulier d'association et de mémorisation, Chaser oublie assez vite le nouveau mot (contrairement à ceux appris dans l'expérience 1). Cet oubli rapide est conforme à ce qui a été observé dans des expériences similaires.

L'ensemble de la procédure de cette quatrième expérience a été reproduit deux ans plus tard avec un nouveau groupe d'objets inconnus de Chaser. Les résultats ont été sensiblement les mêmes. Toutefois les auteurs, concluant là encore à la réussite de Chaser, ne précisent pas s'il lui a fallu à nouveau des encouragements lors des deux premiers essais.

Que peuvent dire les linguistes de cette nouvelle expérience ? Peut-on, avec autant d'assurance que les auteurs, parler de « raisonnement par exclusion » ou d'« exclusion logique » des autres alternatives ?

Il est certain que Chaser, bien que perplexe au départ, a fini par rapporter le bon objet, mais il aura fallu – les auteurs le reconnaissent – des encouragements « spéciaux » et répétés. On aimerait en savoir plus sur ce point.

Qu'a fait Chaser ? Chaser se trouvait en présence d'un nouveau « nom » et d'un nouvel objet, alors que le reste lui était connu et ne lui convenait manifestement pas. Elle avait tous les éléments sous les yeux et, après encouragements, elle a fini par associer le nouvel item sonore et le nouvel objet, comme elle avait précédemment associé d'autres items et d'autres objets. Ce résultat ne fait, pas plus que les autres, intervenir une capacité d'abstraction grammaticale. Il confirme néanmoins qu'une certaine déduction par exclusion est possible, sur une base perceptive.

Cette déduction par exclusion s'était déjà révélée effective chez celle des deux jeunes filles qui avait le QI le plus élevé mais qui, pas plus que l'autre, n'avait accédé au langage [Guyard et Quentel 1984 ; Quentel 1993]. Notons à ce propos que le test utilisé par John Pilley et Alliston Reid [2011] est analogue dans son principe à celui que Hubert Guyard et Jean-Claude Quentel avaient utilisé quelques années plus tôt. Il consistait à présenter à la jeune fille en question 3 images qu'elle avait déjà associées à un mot, et 1 image encore inconnue d'elle. La jeune fille devait désigner l'image correspondant au mot prononcé (les 3 mots déjà associés aux images connues,

et 1 mot inconnu). Elle s'était alors montrée capable d'associer par exclusion le mot inconnu à l'image inconnue. Les expériences d'apprentissage avec Victor de l'Aveyron plus de deux siècles auparavant, allaient, elles aussi, dans ce sens [Itard 1806 : § XXVIII].

### Conclusion

Il y a bel et bien des similitudes entre ce que réalise Chaser et ce que réalise un être humain. Chaser est incontestablement capable de discriminer visuellement des objets entre eux sur la base d'indices perceptifs. Elle est capable de discriminer entre elles les séquences sonores qui correspondent aux différents items ou « noms » qui lui ont été appris<sup>10</sup>. Elle est capable d'associer de façon bijective une série importante d'items à une série importante d'objets, et de mémoriser durablement ces associations. Elle est également capable de discriminer et de délimiter deux items inclus dans une seule séquence sonore et de comprendre spontanément leur combinaison. Mais ces similitudes ne suffisent cependant pas à parler d'identité entre ce que réalise Chaser et ce que réalise un enfant, contrairement à ce qu'affirment trop rapidement John Pilley et Alliston Reid [2011]. C'est sur ce point que ces auteurs nous semblent faire preuve d'une certaine imprudence dans leurs conclusions, parlant encore, sans trop de précaution, de « mots », de « noms », de « phrases », de « phonétique », de « logique », de « catégories ».

Comme le souligne David Premack [2007], l'observation d'une similarité entre un comportement animal et un comportement humain ne permet pas de conclure à l'identité de ces

comportements. Pour ce faire, il faudrait également prouver l'absence de différences. Or les différences sont justement très importantes entre ce que Chaser est capable de faire et ce que peut faire un enfant normal. La plus importante de ces différences, celle qui saute aux yeux du linguiste et que nous avons déjà soulignée, est le caractère absolument bijectif du vocabulaire de Chaser, qui renvoie, sans polysémie aucune, soit à un objet unique soit à une qualité perceptive présente sur plusieurs objets. Les auteurs ne se sont visiblement pas rendu compte qu'ils prouvaient ainsi exactement le contraire de ce qu'ils voulaient démontrer : les tests réalisés avec Chaser, tout comme d'autres expériences, confirment plutôt l'existence d'une discontinuité entre les capacités animales et les capacités humaines. Les performances de Chaser peuvent toutes s'expliquer à partir de compétences perceptives alors que les performances de l'enfant, y compris ses « fautes », font intervenir des compétences structurales [Penn, Holyoak et Povinelli 2008].

On retrouve ici la différence notable entre l'animal et l'homme que soulignent Marc Hauser, Noam Chomsky et William Tecumseh Fitch [2002] à propos de l'apprentissage des nombres par le chimpanzé. Ce dernier se montre en effet tout à fait capable d'associer un chiffre au nombre d'objets correspondants, d'ordonner des chiffres et même d'indiquer le chiffre correspondant à l'addition de deux

---

10. Nous ne pouvons qu'être d'accord sur ce point avec ce que disent les auteurs : « Elle n'a révélé aucune difficulté dans sa capacité à discriminer entre les différents sons des noms qui lui ont été donnés pour désigner les objets. » [Pilley et Reid 2011 : 11]

ensembles d'objets (deux fois 2 oranges, par exemple). Il y a donc là une apparence d'identité avec ce que peut faire un enfant. Mais un examen plus attentif révèle une différence de taille dans la façon de procéder. Il faut un entraînement long et laborieux, souvent de plusieurs années, pour que le chimpanzé acquière la liste des entiers jusqu'à 9, sans que ne se produise jamais ce « déclic » qui permet à un enfant de produire cette liste d'entiers d'un seul coup une fois qu'il en a compris le principe (exactement comme il commet de lui-même les fautes de type « prendre/prendu » une fois qu'il a compris le principe grammatical régissant « vendre/vendu »). Chez le chimpanzé, le processus d'apprentissage de l'association chiffre-nombre devra se reproduire pour chaque nouveau chiffre, alors que l'enfant, lui, met en œuvre la propriété générative du langage humain pour créer de lui-même la liste ouverte des nombres.

C'est ce constat d'une différence entre, d'une part, des processus perceptifs et, d'autre part, des processus « récursifs » [Hauser, Chomsky et Fitch 2002 ; Premack 2004] ou « structuraux » [Penn, Holyoak et Povinelli 2008] qui amène Marc Hauser et ses collègues [2002] à distinguer le langage au sens large, commun à l'animal et à l'homme, du langage au sens restreint, qui semble propre à l'être humain. Et c'est sur ce point que l'anthropologie clinique, à partir de son étude des aphasies, propose une hypothèse nouvelle consistant à retravailler, en termes d'« axes », l'association perceptive accessible à l'animal d'un indice et d'un sens [Gagnepain 1990] –, ce dont l'expérience avec Chaser apporte une preuve supplémentaire.

Cette idée, qui invite à s'intéresser aux processus perceptifs en eux-mêmes, a été reprise et développée par Clément de Guibert, Gilles Clerval et Hubert Guyard [2003]. Se démarquant d'une position formaliste ou structuraliste défendue par Ferdinand de Saussure, selon laquelle « [la] pensée n'est qu'une masse amorphe et indistincte [...] avant l'apparition de la langue » [1972 : 155], et s'inspirant du concept de « *Gestalt* » emprunté à la tradition psychologique allemande, ces auteurs entendent montrer qu'il existe une organisation prélinguistique de la pensée ou, plus précisément ici, de la perception<sup>11</sup>. Il existerait donc deux niveaux de formalisation : le niveau linguistique de la structure (au sens saussurien du terme), spécifique de l'homme et, au moins partiellement, détruit dans l'aphasie ; et le niveau gestaltique de la « configuration<sup>12</sup> », mis en cause dans les agnosies. Et de même qu'il est possible de distinguer deux axes de structuration, celui de la « taxinomie » et celui de la « générativité » (de la « différenciation » et de la « segmentation »<sup>13</sup>), il serait possible de distinguer deux axes de configuration, que Clément de Guibert, Gilles Clerval et Hubert Guyard [2003] proposent d'appeler « discrimination » et « délimitation ».

11. Définie ici comme le traitement des informations sensorielles, telles les agnosies visuelles [Charnallet et Carbonnel 2000].

12. Ce terme, que les auteurs proposent pour traduire « *Gestalt* », leur semble plus précis que « forme ».

13. Qui sont un remaniement important des concepts de « sélection » et de « combinaison » de Roman Jakobson [1963].

Si la structuration est spécifique de l'homme – elle correspond au langage au sens de Dominique Laplane [2000], ou au « langage au sens restreint »<sup>14</sup> de Marc Hauser, Noam Chomsky et William Tecumseh Fitch [2002] –, la configuration, elle, est commune à l'homme et à l'animal. Cette dernière permettrait de rendre compte des performances de Chaser et des chimpanzés étudiés par David Premack [2004 et 2007]<sup>15</sup> tout comme elle permettrait de rendre compte de la pensée sans langage, voire du « concept sans mots », lesquels persistent chez l'aphasique [Laplane 2000 et 2001], ou encore de la « représentation conceptuelle non linguistique » intégrée par Marc Hauser et ses collègues [2002] dans le langage au sens large<sup>16</sup>.

Mais nous croyons aussi pouvoir tirer de cette discussion une leçon pour le dialogue interdisciplinaire que Marc Hauser, Noam Chomsky et William Tecumseh Fitch [2002] appellent de leurs vœux pour appréhender la faculté de langage : si l'on peut reprocher parfois aux sciences humaines, non sans raisons, d'ignorer superbement les travaux des sciences de la vie, l'inverse n'est pas moins vrai. Il en résulte finalement une sorte d'anthropomorphisme scientifique préjudiciable à la

connaissance de l'animal : à trop vouloir affirmer, en dépit de différences bien réelles, que les capacités et les performances de l'animal sont identiques à celles de l'homme, on risque de ne pas prêter suffisamment attention à la spécificité de ces performances et à ne pas rendre à l'animal ce qui lui est dû.

Ainsi, dans le cas présent, l'expérience confirme l'absence de structuration de type grammatical chez l'animal, mais elle invite dans le même temps à mieux explorer le processus de perception, en apportant sur ce point des arguments supplémentaires en faveur d'une identité entre le fonctionnement animal et le fonctionnement humain.

---

14. C'est-à-dire la capacité qui « tombe en panne » dans l'aphasie, une pathologie qui, il faut bien le relever, n'est jamais observée chez l'animal.

15. Leur capacité à discriminer entre eux des indices et des contenus perceptifs et à les substituer l'un à l'autre ; leur capacité également à délimiter des percepts et à les combiner entre eux.

16. Langage au sens large ou « pensée », qui peut, en outre – mais ce n'est pas le propos ici –, être conditionné par l'activité qui permet chez l'humain l'écriture, par la capacité d'interaction sociale ou encore par l'affectivité.

## Bibliographie

- Barrett, Louise** — 2008, « Out of their heads : turning relational interpretation inside out. Commentary on Derek C. Penn, Keith J. Holyoak et Daniel J. Povinelli "Darwin's mistake : explaining the discontinuity between human and nonhuman minds" », *Behavioral and Brain Sciences* 31 (2) : 130-131.
- Béland, Renée, Isabelle Peretz, Shari Baum et Sylviane Valdois** — 2000, « La sphère auditivo-vocale » in X. Seron et M. van der Linden eds., *Traité de neuropsychologie clinique*. Tome 1. Marseille, Solal : 157-186.
- Bréal, Michel** — 1897, *Essai de sémantique*. Paris, Hachette.
- Cambier, Jean** — 1995, « L'agnosie visuelle », in B. Lechevalier, F. Eustache et F. Viader eds., *Perception et agnosies. Séminaire Jean-Louis Signoret*. Bruxelles, De Boeck : 183-197.
- Charnallet, Annik et Serge Carbonnel** — 2000, « L'évaluation des gnosies visuelles », in X. Seron et M. van der Linden eds., *Traité de neuropsychologie clinique*. Tome 1. Marseille, Solal : 207-224.
- Eustache, Francis** — 1995, « Identification et discrimination auditive : données neuropsychologiques », in B. Lechevalier, F. Eustache et F. Viader eds., *Perception et agnosies. Séminaire Jean-Louis Signoret*. Bruxelles, De Boeck : 243-271.
- Gagnepain, Jean** — 1990, *Du vouloir dire. Traité d'épistémologie des sciences humaines*. Tome I : *Du signe, de l'outil*. Bruxelles, De Boeck.
- Gibson, James J.** — 1979, *The ecological approach to visual perception*. New York, Psychology Press.
- de Guibert, Clément, Gilles Clerval et Hubert Guyard** — 2003, « Biaxialité saussurienne et biaxialité gestaltique. Arguments cliniques », in J. Laisis ed., *L'hypothèse de la biaxialité (Tétra-logiques 15)* : 225-252.
- Guyard, Hubert** — 1987, « Le concept d'explication en aphasiologie ». Thèse de doctorat d'État dirigée par Jean Gagnepain et Olivier Sabouraud. Université Rennes 2.
- Guyard, Hubert et Jean-Claude Quentel** — 1984, « L'accès au langage envisagé à partir de la pathologie. Deux cas de forclusion du signe », *Tétra-logiques* 4 : 29-45.
- Hauser, Marc D., Noam Chomsky et William Tecumseh Fitch** — 2002, « The faculty of language : what is it, who has it, and how did it evolve? », *Science* 298 : 1 569-1 579.
- Itard, Jean** — 1806, *Rapport sur Victor de l'Aveyron*. Consultable sur <http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.itj.rap>
- Jakobson, Roman** — 1963, *Essais de linguistique générale*. Paris, Éditions de Minuit.
- Kaminski, Juliane, Josep Call et Julia Fischer** — 2004, « Word learning in the domestic dog : evidence for "fast mapping" », *Science* 304 : 1 682-1 683.
- Laplane, Dominique** — 2000, *La pensée d'outremot. La pensée sans langage et la relation pensée-langage*. Paris, Sanofi-Synthelabo, « Les empêcheurs de penser en rond ». — 2001, « La pensée sans langage », *Études* 394 (3) : 345-357.
- Lestel, Dominique** — 1995, *Paroles de singes. L'impossible dialogue homme-primate*. Paris, La Découverte.
- Osiurak, François, Christophe Jarry et Didier Le Gall** — 2010, « Grasping the affordances. Understanding the reasoning. Toward a dialectical theory of human tool use », *Psychological Review* 117 (2) : 517-540.
- Penn, Derek C., Keith J. Holyoak et Daniel J. Povinelli** — 2008, « Darwin's mistake : explaining the discontinuity between human and nonhuman minds », *Behavioral and Brain Sciences* 31 (2) : 109-178.
- Pergnier, Maurice** — 1976, « L'envers des mots », *Études de linguistique appliquée* 24 : 92-126.
- Pilley, John W. et Alliston K. Reid** — 2011, « Border Collie comprehends object names as verbal referents », *Behav. Process.* Consultable sur <http://dx.doi.org/doi:10.1016/j.beproc.2010.11.007>
- Premack, David** — 2004, « Is language the key to human intelligence? », *Science* 303 : 318-320. — 2007, « Human and animal cognition : continuity and discontinuity », *PNAS* 104 (35) : 13 861-13 867.
- Quentel, Jean-Claude** — 1993, *L'enfant. Problèmes de genèse et d'histoire*. Bruxelles, De Boeck-Université, « Raisonances ».
- Sabouraud, Olivier** — 1995, *Le langage et ses maux*. Paris, Odile Jacob.



**de Saussure, Ferdinand** — 1972, *Cours de linguistique générale*. Paris, Payot.

**Taine, Hippolyte** — 1870, *De l'intelligence*. Paris, Hachette.

**Urien, Jean-Yves** — 2009, « La personne dite. Le nom propre au regard de la théorie de la médiation », in M. Gauchet et J.-C. Quentel eds., *Histoire*

*du sujet et théorie de la personne. La rencontre Marcel Gauchet-Jean Gagnepain*. Rennes, Presses universitaires de Rennes : 191-213.

**von Uexküll, Jacob** — 1965, *Mondes animaux et monde humain*, suivi de *Théorie de la signification*. Paris, Bibliothèques Médiation, Denoël.

### Résumé

Jean-Michel Le Bot, Clément de Guibert, Laurence Beaud et Patrice Gaborieau, *Anthropologie clinique et langage animal*

La question du langage demeure une question clé dans le débat sur la continuité et la discontinuité entre l'animal et l'homme. Pour tenter de mieux caractériser les propriétés des langages animal et humain, cet article discute une expérience menée récemment par deux chercheurs américains et visant à observer l'acquisition du vocabulaire par Chaser, une chienne de la race Border Collie. Sans chercher à contester l'existence de points communs entre les performances animales et les performances humaines, les auteurs soulignent que les performances de Chaser peuvent toutes s'expliquer à partir de compétences perceptives, alors que les performances humaines, y compris les fautes de grammaire que commet l'enfant, font intervenir des compétences structurales. Ils invitent donc, dans une perspective de dialogue interdisciplinaire, à s'intéresser de façon plus approfondie aux processus perceptifs en tant que tels, en tenant compte et des similarités et des différences entre le fonctionnement humain et le fonctionnement animal.

### Mots clés

langages animal et humain, capacité d'apprentissage, processus perceptifs, anthropologie clinique

### Abstract

Jean-Michel Le Bot, Clément de Guibert, Laurence Beaud and Patrice Gaborieau, *Clinical anthropology and animal language*

The question of language remains a key issue in the debate over the continuity between man and animal. In order to provide a more accurate description of the specific properties of animal and human language, this paper presents the results of an experiment conducted by two American researchers on the acquisition of vocabulary by a Border Collie named Chaser. Without disputing the common characteristics shared by animals and humans in this area, the authors found that Chaser's performances could all be explained by perceptual skills or abilities, while human performances (including the grammatical errors made by children) were found to involve structural skills. In an attempt to foster interdisciplinary dialogue, the authors call for further research on perceptual processes that recognizes the similarities and differences between humans and animals.

### Keywords

animal and human language, learning ability, perceptual processes, clinical anthropology